

N° 36562

Le 18 février 2016

February 18, 2016

Coram : Les juges Cromwell, Wagner et Côté

Coram: Cromwell, Wagner and Côté JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Syndicat des employées et employés
professionnels-les et de bureau, section
locale 574, SEPB, CTC-FTQ

Syndicat des employées et employés
professionnels-les et de bureau, section
locale 574, SEPB, CTC-FTQ

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Groupe Pages Jaunes Cie

Yellow Pages Group Company

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-023241-136, 2015 QCCA 918, daté du 27 mai 2015, est rejetée avec dépens.

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-023241-136, 2015 QCCA 918, dated May 27, 2015, is dismissed with costs.

J.C.S.C.

- 2 -

N° 36562

J.S.C.C.